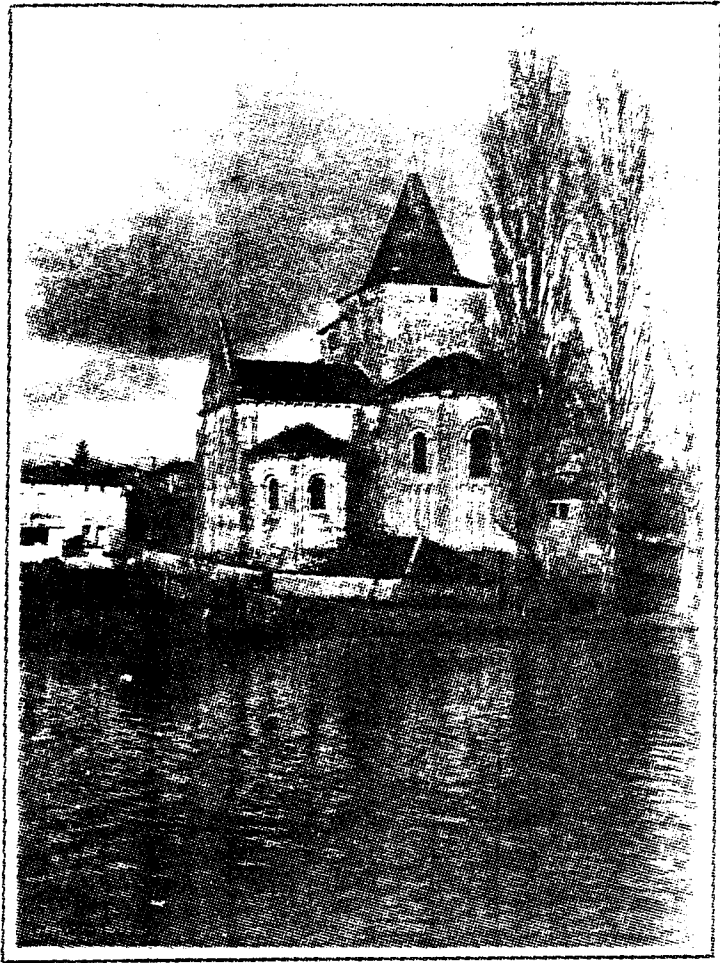
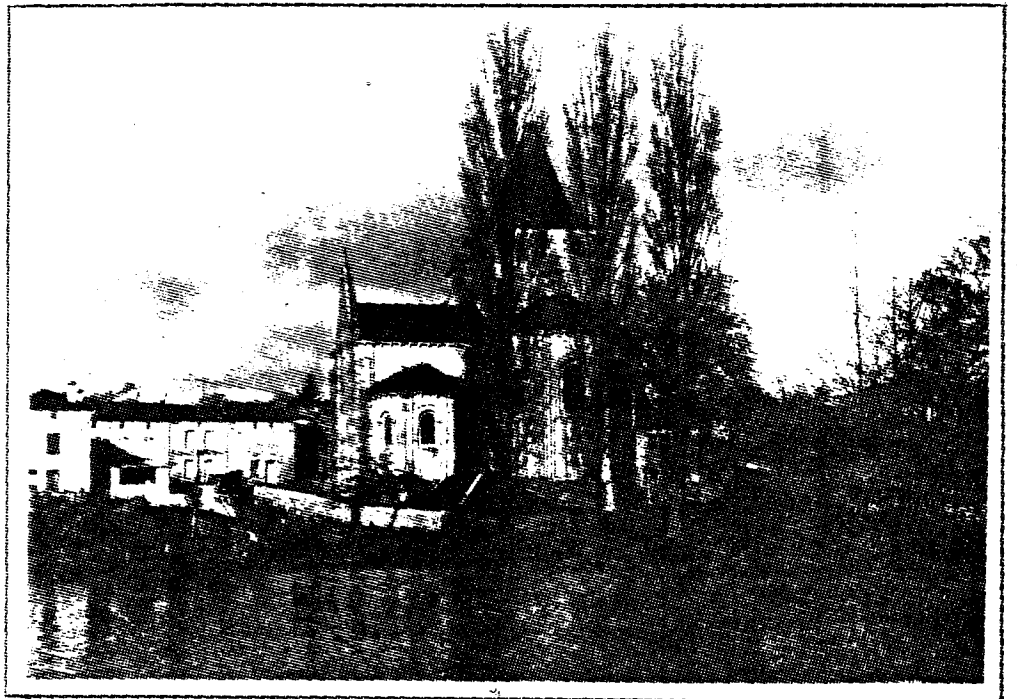


J
A
Z
E
N
E
U
I
L



B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L





LE MOT DU MAIRE

Vous venez de recevoir le premier bulletin municipal, qui répond à notre souci de vous informer sur la vie et les actions menées dans la commune.

Déjà l'année 1983, a vu l'accomplissement d'un bon nombre de projets annoncés dans notre programme électoral. La municipalité aborde l'année 1984 avec la volonté de voir se concrétiser d'autres programmes dont les études sont d'ores et déjà bien avancées.

Ceci est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse que nous héritons des municipalités précédentes et au travail actif des commissions, où vos suggestions y ont été multiples et efficaces.

Il va sans dire que tout ne peut pas être réalisé en même temps. Il y a des priorités, établies en fonction des urgences, que la réalité budgétaire nous oblige à respecter. Mais sachez que personne ne doit se sentir oublié dans nos projets.

L'année 1983 a été marquée par le début du transfert des compétences et des responsabilités entre l'état, le département et la commune, prévu par la loi de décentralisation. Ces dispositions dont l'ampleur risque d'être assez considérable, ne manqueront pas d'avoir une incidence sur la vie communale. Un travail important d'information nous est demandé pour appréhender ce que sera notre rôle d'être responsable de demain.

Dans les pages suivantes vous trouverez nombreuses et diverses informations sur la commune. Une place importante a été laissée pour donner la parole aux associations, moteur indispensable à l'animation de la vie communale.

Meilleurs Voeux pour 1984.

Le Maire,

Rémy VIERFOND

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Monsieur Rémy VIERFOND

Adjoints : Mrs Bernard BEAUBEAU - Guy BRAULT

Les Conseillers Municipaux : Pierre DELAVault - Jean-Louis MARECHAL

Rémy VUZE - Bernard SIRE - Rémy DURIVault - Roland FRUCHARd

Monique DE CLERCQ - Henri MARTIN - Madeleine BALOGÉ

Geneviève GABORIT - Jean WAREIN - Jean-Paul DESSIOUX

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande rue - Tél : 53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'entretien de la voirie : M. Claude PAPET

Entretien des classes, gardienne du camping : Mme Fernande AUDEBERT

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 heures

et les **Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures**

PERMANENCES : Maire : les Samedis de 10 H à 12 Heures et sur rendez-vous

1er Adjoint : les Jeudis de 17 H 30 à 18 H 30

2e Adjoint : les Mardis de 11 H à 12 H

Madame Monique de CLERCQ (Aide Sociale) les Jeudis de 11 à 12 heures

SERVICES PUBLICS

| | | |
|---|---------------------------|----------------|
| MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE | Cité de la Vigne | Tél : 53.54.34 |
| Infirmière : Mme Maryse BILLEROT | La Mimaudière | Tél : 43.66.85 |
| Presse : Nouvelle République | Mme Yvonne SIRE Grand rue | Tél : 53.50.21 |
| Centre Presse | M. René MAZIN - Le Four | Tél : 53.54.50 |

ADMINISTRATIONS

P . T . T . : Grand rue - Tél : 53.50.00 - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H le Samedi de 9 à 12 H

Crédit Agricole : A la Mairie - Permanence les Jeudis de 9 H 30 à 10 H 30

Bibliothèque : A la Mairie - Les Mardis de 16 H 15 à 18 H 15



DIX SEPT ANS APRES...OU UNE RETRAITE MERITEE...

Beaucoup le savaient, mais certains ont peut être été surpris en rentrant au mois de Juillet à la mairie, de ne plus voir Madame SIRE les accueillir.

En effet depuis dix sept ans Madame SIRE était toujours là aux heures d'ouverture de la Mairie, distribuant renseignements et papiers à tous ceux qui le lui demandaient, et si par hasard, cela arrivait encore assez fréquemment, quelqu'un avait besoin d'un service urgent alors que la mairie était fermée, il savait qu'il pouvait toujours et à n'importe quelle heure frapper à sa porte, il repartait satisfait après avoir reçu un très bon accueil.

Madame SIRE est native de Jazeneuil, elle s'y est mariée, y a élevé ses trois enfants; dès que Monsieur SIRE a été élu Maire, elle s'est intéressée aux nouvelles activités de son mari, et en 1966 elle prend sa part de responsabilité en devenant secrétaire de la mairie.

Madame, permettez à tous les Jazeneuillais de vous exprimer du fond du coeur leur gratitude, et de vous assurer, que dans leurs pensées, votre dévouement ainsi que celui de Monsieur SIRE seront toujours associés : vous avez par là marqué l'un comme l'autre l'histoire de Jazeneuil.

Vous n'abandonnez pas du reste complètement puisque vous avez accepté de faire partie du bureau d'aide sociale, et que votre parfaite connaissance de la commune vous vaut d'être mise bien souvent encore à contribution.

C'est maintenant Monsieur Thierry BILLEROT qui est secrétaire de mairie son sérieux, son sourire aussi, lui facilitent une telle succession, de plus, il sait avec sagesse s'appuyer quand il le faut sur l'expérience de Madame SIRE.

Nous lui souhaitons "Bonne Chance".

LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS

FINANCES ET BUDGET

Le Conseil municipal s'est réuni 10 fois au cours de l'année 1983. Les différentes commissions ont également travaillé de nombreuses fois pour préparer la tâche du conseil.

Le moment de l'élaboration du budget est certainement pour un Conseil Municipal, le plus important de l'année. Celle-ci conditionne toutes les opérations qui pourront être entreprises dans l'année.

Il s'agit de trouver les recettes nécessaires pour faire face aux multiples dépenses.

La plupart des dépenses de fonctionnement sont pour ainsi dire prescrites à l'avance (salaires, charges sociales, contingent d'aide sociale et d'incendie, frais financiers).

Pour 1983, le budget (section de Fonctionnement plus section d'investissement) s'équilibre à un montant de **2.617.992 Francs**.

La section de Fonctionnement dont les principaux chapitres sont présentés ci-contre s'élevait à la somme de **1.004.492 Francs**.

.../...

| D E P E N S E S | | R E C E T T E S | |
|--------------------------------|---------|------------------------------------|---------|
| Denrées et Fournitures | 66.000 | Produits de l'exploitation | 40.300 |
| Frais de personnel | 235.000 | Produits domaniaux | 27.500 |
| Impôts et taxes | 5.500 | Produits financiers | 25.820 |
| Travaux et services extérieurs | 87.000 | Recouvrement et subventions | 32.126 |
| Participations et contingents | 124.523 | Dotation globale de fonctionnement | 430.038 |
| Allocations et subventions | 48.250 | Impôts indirects | 13.190 |
| Frais de gestion générale | 53.200 | Impôts directs | 435.518 |
| Frais financiers | 61.500 | | |

Les principales recettes de Fonctionnement sont de deux origines et à peu près équivalentes en valeur :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat)
- Les impôts directs (perçus auprès des contribuables de la commune).

L'enveloppe totale des impôts directs locaux est générée par l'addition de quatre impôt distincts :

- la **taxe d'habitation** (TH)
- la **taxe sur le foncier bâti** (TFB)
- la **taxe sur le foncier non bâti** (TFNB)
- la **taxe professionnelle** (TP)

Depuis 1980, ce sont les Conseils Municipaux qui votent les taux, de chacune de ces taxes, applicables chaque année dans leur commune.

A titre indicatif, le tableau suivant présente les taux pratiqués dans le canton de Lusignan pour 1983.

| COMMUNES | Nombre Habitants | T.H. | T.F.B. | T.FN.B. | T.P. |
|-------------------|------------------|-------|--------|---------|-------|
| Lusignan | 2855 | 11,44 | 14,52 | 35,19 | 9,08 |
| Rouillé | 2530 | 12,63 | 13,13 | 34,60 | 14,27 |
| St Sauvant | 1413 | 13,37 | 19,01 | 36,21 | 17,70 |
| Celle l'Evescault | 1035 | 11,01 | 12,40 | 28,19 | 6,36 |
| Coulombiers | 921 | 9,70 | 13,57 | 31,14 | 8,91 |
| Sanxay | 701 | 12,50 | 16,80 | 31,65 | 19,21 |
| Jazeneuil | 683 | 8,56 | 9,90 | 24,62 | 10,07 |
| Curzay/Vonne | 529 | 8,05 | 11,24 | 26,76 | 19,87 |
| Cloué | 379 | 8,79 | 11,14 | 23,05 | 7,57 |

78 % de la taxe professionnelle, dont le montant total s'élève à la somme de 116.114F provient de la société A.S.F. concessionnaire de l'Autoroute A 10.

.../...

Depuis la mise en service de l'autoroute, en 1981, le Conseil est tenté d'appliquer le taux maximum autorisé à la Taxe Professionnelle, ce qui ferait rentrer dans les caisses de la Commune, une somme supplémentaire relativement importante provenant des A.S.F., mais cette mesure pénaliserait du même coup les entreprises artisanales qui seraient elles aussi taxées au taux maximum.

Le compromis que nous nous efforçons d'appliquer devrait, nous l'espérons, satisfaire nos artisans.

Il est bien entendu que chaque année, le Conseil devra se pencher sur ce problème de façon à chercher la plus grande justice.

Le Budget 1983 a été voté en équilibre en appliquant une augmentation moyenne de la pression fiscale de 9,3 % par rapport à 1982.

VOIRIE

Ce sont 18750 mètres carrés de revêtement de voirie communale et rurale qui ont été effectués pour une dépense de **189.540 F.**

Ces travaux ont été confiés au Parc des Ponts et Chaussés, et se décomposent

- en **1 510 mètres** linéaires soit 5 700 mètres carrés de revêtement monocouche. et **4160 mètres** linéaires soit 13050 mètres carrés de revêtement bicouche.

La réfection de 110 mètres carrés de trottoirs, endommagés par les crues de la Vonne l'hiver dernier, a été réalisée par l'entreprise Jean GAILLARD pour une somme de **13.450F.**

La passerelle de JARNEZAY, commencée en 1982 est maintenant terminée. Construite par Claude JOULIN d'après les plans et les conseils de son père Raymond (Ancien charron de la Commune, à la retraite depuis peu). Cet ouvrage qui a coûté la somme de **29.847 F.** permettra aux randonneurs, pêcheurs et promeneurs, de traverser la rivière dans un endroit pittoresque. D'une longueur de 20 mètres, il remplace les tronçons de passerelle d'une longueur totale d'une centaine de mètres construits il y a à peu près un siècle et que l'état de vétusté rendait impraticables. Une subvention de **3.600 F.** a été octroyée par la Fédération départementale de la randonnée pédestre pour cette réalisation.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Le vestiaire du terrain de sports est en cours d'achèvement. Le PAVILLON MELUSIN a réalisé l'étude et le suivi des travaux. La construction a été confiée aux artisans de Jazeneuil: GAILLARD pour la maçonnerie, BRAULT pour la menuiserie, GABORIT pour l'électricité et CLAVEAU pour la plomberie et le sanitaire.

Le montant de l'investissement s'élève à la somme de **249.637 F.**

Souhaitons que nos footballeurs sachent être à la hauteur de l'effort qui a été consenti à leur égard.

L'écoulement du lavoir a été busé pour un meilleur débit de l'eau vers la rivière, et aussi permettre l'aménagement des jardins autour de l'église. Le niveau de l'eau est redevenu normal dans le bassin et déjà quelques lavandières y retournent rincer leur linge.



ASSAINISSEMENT

La première tranche d'assainissement du village des CHATRES est terminée (réalisée par l'entreprise DUFORNEAUD de Lusignan pour un montant de travaux de **206.347 Francs**).

La commune vient d'acquérir par procédure d'échange amiable, un terrain d'une superficie de 90 ares, au lieu-dit les Ouzillons, pour y construire la station d'épuration.

La réalisation de cette station et son raccordement aux réseaux d'assainissement de l'agglomération sera le projet principal de la municipalité pour 1984, si les subventions demandées auprès du Conseil Général sont accordées.

LOTISSEMENT

Trois parcelles de terrain ont été vendues depuis le début de l'année dans le lotissement du Moulin. C'est un bon début si l'on tient compte de la situation économique actuelle. Le prix très compétitif de **38 Francs** le mètre carré n'est certainement pas étranger au phénomène.

VIE ECONOMIQUE

Soucieux des problèmes économiques et sociaux qui se posent actuellement dans le canton, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer de la taxe professionnelle pendant les trois premières années d'installation, les entreprises désirant s'implanter sur le territoire communal.

A PROPOS DES ORDURES MENAGERES

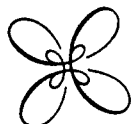
Certains usagers se plaignent du coût trop élevé de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il est à signaler que le montant global de la taxe est égal au prix de la prestation de service fournie par le SIVOM du canton pour le ramassage et facturé à la commune.

La répartition entre les usagers est faite en fonction du revenu net cadastral, qui sert de base à l'assiette de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette répartition peut faire l'objet de critiques car elle n'inclue pas dans son calcul le nombre de personnes vivant au foyer et ne correspond donc pas à la réalité du volume d'ordures enlevées.

Un autre mode de répartition pourrait être envisagé mais nécessiterait la tenue et la mise à jour permanente d'un fichier familial qui serait certainement très lourd à gérer.

Pour diminuer les temps de ramassage, le SIVOM préconise le ramassage en sacs, soit dans de vieux sacs à engrais, soit dans des sacs poubelles qui sont en vente auprès du Secrétaire aux heures d'ouverture de la mairie, au prix de :

- 15 F. le lot de 25 sacs 30 litres papier
- 35 F. le lot de 25 sacs 80 litres papier
- 12 F. le lot de 20 sacs 40 litres plastique
- 18 F. le lot de 20 sacs 80 litres plastique



BUREAU D'AIDE SOCIALE

Il a pris le relais des anciens "Bureaux de Bienfaisance" : créé en 1953 dans chaque commune de France, c'est un établissement public, de droit public. Il est indépendant du conseil municipal.

Son bureau se compose de 9 membres : cinq membres élus renouvelés tous les 6 ans :

Le Maire : Monsieur VIERFOND

4 Conseillers : Monsieur BEAUBEAU - Madame BALOGE - Monsieur MARTIN
Madame de CLERCQ

. Quatre membres hors conseil nommés par le Préfet, ils sont renouvelés tous les quatre ans, l'un d'entre eux est délégué des associations familiales :

Madame BRAULT Hélène - Madame SIRE Yvonne - Madame SIRE Suzanne - Monsieur CLERCQ Henri (délégué des associations familiales).

Ce bureau délibère, vote son budget décide de son fonctionnement;

Ses séances sont privées et les membres tenus au secret.

SES RESSOURCES : proviennent de :

- Subvention du Conseil Municipal
- Concessions au cimetière
- Taxes sur les spectacles
- Dons et legs
- Quêtes à la Mairie à l'issue des mariages

SES ATTRIBUTIONS sont de procéder à :

- une constitution des dossiers
- une action de prévoyance et d'entraide
- une coordination avec les organismes publics et privés
- des services sociaux, vie associative

SON OBJET :

L'AIDE SOCIALE, est l'aide qu'apporte la collectivité publique à ceux qui ne peuvent, faute de ressources suffisantes, pourvoir à leur entretien ou aux soins qu'exige leur état. Elle peut être I légale - II facultative.

I Aide Sociale légale

Pour en bénéficier il faut :

a) Etre Français ou résider en France

b) Entrer dans une des cinq catégories, pour laquelle l'aide sociale est prévue :

- | | |
|------------------------------------|--|
| . l'aide médicale | . l'admission en centre d'hébergement |
| . l'aide aux personnes âgées | . l'aide aux familles, dont le soutien |
| . l'aide aux personnes handicapées | indispensable, effectuée son service militaire |

c) Etre dépourvu de ressources suffisantes :

L'Aide Sociale qui repose sur la solidarité n'est accordée qu'aux personnes qui n'ont pas d'autres moyens d'existence on prendra donc en considération :

- les ressources personnelles de toute nature à l'exception de la retraite du combattant (ne pas confondre avec les pensions) et des pensions attachées aux distinctions honorifiques.

- les ressources provenant de l'obligation alimentaire.

.../...

Pour demander une telle aide il faut remplir un certain nombre de formulaires que l'on trouve à la Mairie.

Le dossier revêtu de l'avis du bureau d'aide sociale est transmis dans le mois à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (la DDASS) où une commission décide d'admettre totalement ou en partie) ou de refuser l'aide sociale demandée. En cas de refus un premier appel peut être fait dans le mois puis un 2ème appel après quoi le jugement est définitif.

II Aide Sociale facultative :

Elle revêt une plus grande souplesse et une plus grande rapidité ; elle permet de parer aux cas urgents, elle peut être faite en faveur de personnes âgées, de chômeurs, de jeunes...

Elle a la possibilité de gérer des services sociaux comme une cantine, un foyer...

Les DEPENSES : sont à la charge de l'état, du département et de la commune, mais en 1984 la loi sur la décentralisation changera cette répartition l'état gardera seulement à sa charge ce qui ne peut pas être décentralisé les autres dépenses incomberont au département et à la commune.

L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Il y a dans le département de la Vienne environ quarante trois associations locales d'aide à domicile en milieu rural.

A Jazeneuil nous dépendons de celle de Lusignan qui recouvre le Canton.
Cette association a pour :

Président : Monsieur JADAS
Vice-Président : Monsieur SABOURIN
Trésorière : Madame COQUET
Secrétaire : Monsieur SAUVION

Elle a mis en place des :

AIDES FAMILIALES: pour venir en aide aux mères de famille fatiguées, malades, surmenées : les aides familiales sont recrutées au niveau cantonal elles sont actuellement au nombre de quatre.

AIDES MENAGERES : afin d'aider des personnes âgées elles sont recrutées localement et sont beaucoup plus nombreuses.

Les aides ménagères de Jazeneuil sont actuellement : Madame AUDEBERT Fernande, Madame PINGUET, Madame BARRITAUULT (suppléante)

AUXILIAIRES DE SOIN

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

AUXILIAIRES DE VIE pour les handicapés

Responsable : des aides familiales pour le Canton Lusignan : Madame CLISSON

des aides ménagères pour le Canton Lusignan : Madame BESSON

des auxiliaires de soins et des soins à domicile pour le **département** POITIERS :
Madame CORPS

des aides ménagères auxiliaires de soins : Coulombier : Madame PAIN
Celle l'Evescault : Madame RIQUET - Sanxay : Madame GAUTHIER
Jazeneuil : Madame BESSON ou Madame de CLERCQ

Il ne faut pas hésiter à faire appel à ces différents services qui peuvent faciliter la vie de celui qui est à un moment donné dans la difficulté, et qui sont mis en place pour l'aider lui et sa famille.

.../...

Suivant les ressources de chacun, les caisses ou les mutuelles en prennent une plus ou moins grande part à leur charge. Les aides à domicile suivent de plus en plus des cours de formation, créés par les associations, pour être tout à fait aptes au service spécial qui leur est demandé.



LA COMMUNE DE JAZENEUIL

- HISTORIQUE -

De Zezinoialo à Jazeneuil.....

Zezinoialo (alias Zizolliolo) viculo (vita S. Leodegarii)
Geniolum (vie de S. Léger)
Gazenogili ecclesia (lettre du Pape Pascal II, 1110)
Jazanoyl 1267 (Fonteneau)
Jazenuil 1270 (ch. de St-Hilaire)
Parrochia de Jasonolio 1296 (Fonteneau)
Prioratus de Jazenolio (pouillé de Gauthier)
Ecclesia de Jayzonolio (d°)
Jasenuyl 1324 (arch. de Poitiers)
Jazeneuil 1337 (d°)
Jazenoil 1379 (Gauthier)
De Jasenolio 1383 (taux du décime)
Jazeneuil 1506 (fief de La Vaudebreuil)

Bibliographie : Archives de la Commune de Jazeneuil.

Visages du Poitou, collection Horizons de France

Dictionnaire topographique du département de la Vienne, par M. L. REDET, 1881

- DE ZEZINOIALO A JAZENEUIL, OU VINGT SIECLES D'HISTOIRE LOCALE -

L'AGE DE PIERRE

A l'âge de pierre, Jazeneuil était déjà habité. Les haches en pierre éclatée et en pierre polie trouvées sur le territoire de la commune le prouvent ; ses habitants étaient certainement des peuples nomades, vivant de la chasse et de la pêche, et qui, pour être à l'abri des intempéries et des bêtes sauvages, dormaient dans les cavernes ou des creux de rochers.

Dans les siècles précédant l'ère chrétienne, ces populations se sédentarisent : elles pratiquent l'agriculture, et se construisent des habitations fixes et solides.

Vers 500 avant Jésus Christ, les Gaulois ou Celtes, venus du Nord, refoulent vers le Sud les Ibères, bruns et petits. Au temps des Romains, les Gaulois sont installés en plusieurs endroits de la commune : près de la Roche aux Fées, aux Châtres, à la Funerie, et près de Puy Godet. De nombreux chemins existent déjà : chemin de Poitiers à Saint Maixent traversant le bourg de Jazeneuil, et deux voies de Lusignan à Herbor (Sanxay) empruntées par de nombreuses caravanes allant aux grandes assemblées des Pictons à Herbord.

EPOQUE GALLO-ROMAINE

Les romains conquièrent la Gaule et s'y installent partout en maîtres. A la suite d'un recensement général du pays effectué en 27 avant J.C., les romains le divisent en 60 territoires. Ces territoires sont constitués de "pagi" équivalent à des cantons modernes, et le pagus lui-même est subdivisé en "fundi", origines de nos communes. Jazeneuil correspond ainsi au fundus ZEZINOIALO GONOLIUM qui lui donna son nom actuel. Ce nom venait probablement d'un citoyen romain habitant et protégeant le fundus.

.../...

Les camps ou constructions gallo-romaines furent bâtis dans la commune ; un aqueduc amenait l'eau de la Grotte aux Fées à la villa romaine sur l'emplacement de laquelle est construit maintenant le Logis de la Cour. Il y avait à Jarnezay et à Vaugoirie trois fours à chaux dont la production servit à la construction du temple et des édifices d'Herbord. Beaucoup de chemins vicinaux sont d'anciennes voies romaines, la route de Poitiers déjà citée est alors pavée.

LES INVASIONS

Après les Romains, les Wisigoths s'installèrent chez nous vers 406, et dominèrent la région jusqu'à ce que Clovis et les Francs ne les battent à Vouillé en 507.

Dès cette époque, Jazeneuil était christianisé. La construction d'une première église remonte à l'époque gallo-romaine ; on a retrouvé dans le cimetière du Pinacle des tombes du Vème siècle. En 681, il y a juste 13 siècles, on observe une foule importante de croyants autour des reliques de St Léger, qui firent halte en l'église de Jazeneuil lors de leur translation à St Maixent. Un document de cette époque fait mention de trois chapelles dédiées l'une à la Vierge Marie, l'autre à Ste Geneviève, et la troisième à St Macou.

C'est peu après que les Sarrasins ou Arabes, dévastent la contrée après avoir été écrasés au Nord de Poitiers en 732 par Charles Martel. Un souvenir de cette invasion existe entre Rouillé, Jazeneuil, et Lusignan: la plaine des Scytres. Au IXème siècle (877) ce sont les Normands qui viennent à leur tour ravager le pays.

LES GUERRES DU MOYEN AGE

Une famille de "Comtes du Poitou", originaires d'Auvergne, va mener le combat contre ces pillards, et, affirmant son pouvoir sur le Poitou, puis sur toute l'Aquitaine, fondèrent une dynastie qui durera deux siècles, et s'éteindra avec Aliénor d'Aquitaine

à la fin du XIIème siècle. Celle-ci, répudiée par Louis VII, épousa le futur roi d'Angleterre Henri II Plantagenet. Le Poitou, devenu anglais, repris, reperdu, est l'un des enjeux de la première guerre de cent ans (1154-1259). St Louis, bravé par Hugues de Lusignan, vint chevaucher et batailler dans nos bois.

La paroisse collectionne châteaux et fiefs: le vieil château de Jazeneuil, le château de La Cour, le **Châtaigner**, la Barre, la Vandebreuil, le Portail de Bois Jaulin (devenu Bois Métais), la Gonterie (la Quinterie) ; les fiefs sont d'importance diverse, dépourvus parfois de logis seigneurial: la Morinerie, Lauzanière, les Touches, les Quintardières, la Mirbelière, Puy Godet, la Rémondière, la Gaucherie, la Bernardière, le Coudreau.

A cette époque, les croisades en Orient et les pèlerinages à Compostelle provoquent une floraison d'églises romanes et d'abbayes. L'église actuelle de Jazeneuil fut achevée en 1164, si l'on en croit une inscription gravée en chiffres romains sur la colonne de droite de la porte de la sacristie: M.C.L.X.III.I.

Le commerce se développe dans le même temps et on peut probablement faire remonter à ce moment la tradition des quatre foires régulières à Jazeneuil, qui n'ont disparu que récemment.

En 1259, le traité de Paris confirme que le Poitou est "de France". Hélas, après un siècle de prospérité, la reprise de la guerre franco-anglaise ramène la famine et la mort dans les campagnes. A la fin de la guerre de cent ans (1337-1453), le Poitou exsangue appartient aux brigands. Des documents comparent le pays à un désert. Jazeneuil a dû, comme tous les villages, connaître son lot de pillages, de massacres, et d'épidémies.

Un demi-siècle suffira pour fermer les plaies et ressusciter l'aisance. Le blé, la vigne poussent et mûrissent sans que la soldatesque ou les maraudeurs ne se servent eux-mêmes.

LES GUERRES DE RELIGION

Pourtant une nouvelle épreuve attend les Poitevins: les guerres de

religion, un siècle seulement après la fin des combats avec l'Anglais. Deux d'entre elles sévirent spécialement en Poitou: la 1ère (1562) et la 3ème (1569). Le voisinage du château de Lusignan, l'une des premières places fortes du royaume, valut à Jazeneuil de ne pas connaître la paix pendant des années.

En 1568 eut lieu une rencontre des armées ennemies aux environs du Petit Breuil du village de Rouillé. Cet épisode est connu sous le nom de "bataille de Jazeneuil". Le roi avait envoyé en Poitou le duc de Montpensier et le duc d'Anjou avec des forces considérables pour arrêter les excès des huguenots. C'était en hiver, au mois de Janvier. Toutes les armées catholiques étaient réunies à Châtellerault, et le duc d'Anjou décida de venir hiverner aux environs de Rouillé. Avec le gros de l'armée, il vint s'établir à Jazeneuil et Sanxay, tandis que le vicomte de Martigues, avec le reste des troupes, suivit le chemin de Lusignan, Rouillé, Pamproux, afin de camper en avant de ce bourg.

Le prince de Condé, chef des protestants, avait lui aussi rassemblé toutes ses troupes, et campait également aux environs de Pamproux. De part et d'autre on s'attendait à un combat pour le lendemain. Mais la nuit venue, le vicomte de Martigues, qui n'avait avec lui que l'avant-garde catholique, fit battre le tambour à la suisse afin de tromper son adversaire sur les forces de sa troupe, puis il ordonna d'attacher aux buissons des bouts de corde, de les allumer, afin de donner l'illusion d'un vaste camp. Ceci fait, en pleine nuit, il se retira en silence vers le gros de l'armée au village du Châtaigner, à 1500 mètres de Rouillé. A l'aube, les protestants éventrèrent la ruse, et Condé traversa Rouillé, se dirigeant vers Jazeneuil où l'amiral de Coligny venait également d'arriver. Tout annonçait une action générale, il n'y eut pourtant que quelques escarmouches !

Dans son XLIIIème sonnet pour Hélène, Ronsard fait allusion à cet épisode :

Si les Français avaient les âmes allumées

d'amour, ainsi que moy, nous serions en repos.

Les chances de Moncontour n'eussent pourry nos os,

Ny Dreux ny Jazeneuil n'eussent vu nos armées.

Quatre ans plus tard, la St-Barthélemy ne fit de victimes ni à Jazeneuil ni dans tout le Poitou.

Quoiqu'il en soit, les armées de Condé, maîtresse de la contrée, tenaient garnison à Lusignan, et avaient établi un camp au Châtaigner, dont les fossés se voient encore aujourd'hui. De là, les soldats se répandaient dans les villages, s'emparant du bétail ; les jours de marché, ils étaient ceux qui s'y rendaient, et ne lâchaient leurs prisonniers que contre bonne rançon. Pour arrêter ces déprédations, le duc de Montpensier vint mettre le siège devant Lusignan. Celui-ci fut long et terrible. Le 25 Janvier 1576, le château fut pris puis vué à la démolition. Des gens de Jazeneuil et de bien d'autres villages y vinrent travailler. La reine Catherine de Médicis, qui demeura au château de Boisgrollier, vint contempler une dernière fois cette vieille forteresse ruinée par sa puissance. Dans "les riches heures" du duc de Berry, livre de prières enluminé, le château de Lusignan est très fidèlement représenté au chapitre du mois de Mars.

La paix laissa aux protestants cinq places dont La Rochelle où célébrer leur culte, et l'édit de Nantes de 1598 parut un terme définitif à ces luttes civiles, et ouvrit la porte à la réconciliation générale. Pourtant la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, moins d'un siècle plus tard, en 1685, impose l'unité religieuse au profit du catholicisme. Les Réformés n'avaient plus le choix qu'entre l'exil, la clandestinité ou l'abjuration. A Jazeneuil, la première abjuration eut lieu en 1675. Il y en eut 57 l'année de la Révocation: notamment aux Amilières, à la Pétinière, aux Châtres, aux Ruffinières, à la Remondière... La dernière abjuration eut lieu en 1787.

Pour "hâter" les abjurations, des dragons furent envoyés en Poitou (1685) ; ils furent d'abord logés

chez les protestants, chargés à eux de les entretenir, eux et leurs montures tant qu'ils n'avaient pas abjuré ; à partir de 1698 tous les habitants, sans distinction de religion, pouvaient se voir imposer cette charge. Les guerres de religion étant finies depuis un siècle, catholiques et protestants de ces petits bourgs vivaient en bonne intelligence ; les excès de dragons les virent unis dans une même réprobation. Les dragons traversèrent encore le Poitou en 1720, et le récit terrifiant des dragonnades alimenta longtemps les veillées.

VIE A JAZENEUIL DU MOYEN AGE AU 18^{ème} SIECLE

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la paroisse compte environ 150 feux, soit une population de neuf cents âmes à peu près ; c'est plus qu'aujourd'hui. La vie de la communauté est rythmée par les saisons et les foires, les fêtes religieuses et familiales. Les personnalités du village sont, outre les seigneurs et le syndic de la paroisse, le curé et son vicaire, l'aumônier desservant le Prieuré, le maître d'école, le maître chirurgien, des gens d'armes, des magistrats de Lusignan ou Poitiers, des huissiers, de riches laboureurs, etc...

Le jazeneuillais doit se rendre à Lusignan pour rencontrer le notaire ou le représentant de la justice pour notre paroisse. Celle-ci est réglée par la "Coutume du Poitou". Si notre villageois est malade, un maître chirurgien est là pour le soigner (au Moyen-Age, les lépreux étaient mis à l'écart à la maladrerie des Ruffinières) ; si le pauvre homme vient à mourir, il sera enterré dans l'un des trois cimetières de la paroisse : autour de l'église, au Pinacle, ou, s'il n'est pas catholique, dans le champ de foire aux moutons. Les protestants enterrent généralement leurs morts dans leurs jardins, près de leurs habitations. A partir de 1682, on commença en outre à inhumier dans l'église les seigneurs et leurs serviteurs, le clergé, des notables et des bourgeois. A la Révolution quasiment toutes les inhumations se font au Pinacle. Les enfants fréquentent rarement les écoles qui, d'ailleurs, sont peu nombreuses. Le

premier maître d'école mentionné chez nous est Jacques Rouvreau en 1709.

Le 25 Février 1789, à l'issue de la messe paroissiale, a lieu une assemblée générale des habitants de Jazeneuil afin de nommer deux députés à l'assemblée de Lusignan qui se tient le 3 Mars suivant. Ces députés y portent le "cahier des doléances, plaintes et remontrances" de la paroisse de Jazeneuil. Les considérations des Jazeneuillais portent sur quatre points au moins : que le roi reconnaisse les droits légitimes du tiers état et lui donne des pouvoirs correspondants à son importance; que la fiscalité et la justice soient réformées ; que les droits de douane à l'intérieur du royaume soient supprimés ; enfin que les routes soient améliorées pour faciliter l'accès aux foires. Ces suggestions d'une paroisse, comme celles de toutes les autres de la région, servirent à élaborer un "cahier général des doléances du tiers état de la province du Poitou".

En décembre 1789, le titre de syndic de la paroisse fait place à celui de maire. La première municipalité de Jazeneuil fut élue le dimanche 14 Février 1790, à 9 H du matin, à l'issue de la première messe. Ne votaient que les habitants dont l'impôt égalait au moins 2 livres et cinq sols. Le collège électoral fut présidé par le seigneur de Jazeneuil, Messire Jacques de Vasselot. Le premier maire fut Jean Guilloteau. La municipalité étant renouvelable par partie chaque année, on procéda à nouveau à des élections les années suivantes. L'une des tâches des responsables communaux fut l'élaboration d'un cadastre ; ils s'occupèrent aussi de faire réparer le pont et l'église. Dans celle-ci, en 1792, "il pleut comme dehors, les chevrons sont à moitié pourris, les lattes et les tuiles pourris et fanées, les vitres souffrent à peine les cierges allumés sur l'autel", nous dit le maire Gautier.

DE LA REVOLUTION

A NOS JOURS

La Révolution se fait sentir ici comme ailleurs, mais sans provoquer

.../...

de guerre en le donnant en vente ou dans les Mauges. Le vieux dualisme des Haut et Bas Poitou est vérifié à nouveau. Les biens de quelques émigrés ou condamnés à mort sont confisqués, de même que les calices et les ciboires de l'église, dont l'or et l'argent "doivent se rendre au creuset national pour aider les républicains à combattre les satellites des fanatiques".

La municipalité est convoquée à assister, le 20 prairial an II, à Lusignan, à la fête de l'Être suprême.

En 1807, un décret rattache Jazeneuil à Curzay pour l'exercice du culte, mais deux ans après, une délibération du conseil municipal demande que le culte soit rétabli à Jazeneuil, et vote des crédits pour le traitement du "prêtre chapelain", son logement, les frais de culte, et des réparations à l'église. En 1837, un emplacement particulier fut réservé dans le cimetière aux protestants, "limité par un fossé et une haie vive".

La Révolution de 1830 et l'avènement de Louis Philippe ont pour conséquence à Jazeneuil la démission du maire, M. de Mauprié, qui administrait la commune depuis 1813. Le Préfet nomme à sa place M. Chocard, officier en retraite demeurant au Châtaigner.

La chute de la Monarchie et l'avènement de la seconde République sont évoqués au conseil municipal du 4 Mai 1848. Celui-ci "déclare adhérer sincèrement à l'établissement du gouvernement républicain". Mais quatre ans plus tard, le 4 décembre 1852, le maire donna lecture au conseil de la proclamation de l'Empire, et à cette occasion fait voter une distribution de pain aux indigents.

Sous le Second Empire, la célébration de la fête de l'Empereur le 15 Août donne lieu à des réjouissances particulières, messe en musique avec Te Deum, feux de joie au bord de la Vonne, banquet, et danse gratuite, distribution de pain blanc aux indigents (125 kilos en 1868 !).

En 1851, la famille Bellin de Mauprié donne à la congrégation des Filles de la Croix le logis de la Cour afin d'y dispenser un enseigne-

ment gratuit, et de visiter et soigner les pauvres. En 1859, puis en 1873, par acte notarié, Mademoiselle de Mauprié fait don d'un établissement scolaire aux Frères de St Gabriel ce sera l'école libre des garçons et une fondation de 1500 francs pour l'enseignement primaire à donner aux enfants de la commune. La municipalité accepta ce don avec reconnaissance.

Dans ces années cinquante, la ligne de chemin de fer La Rochelle Poitiers, qui passe à Lusignan, ouvre aux Jazeneuillais des horizons nouveaux.

La guerre de 1870 donne aux patriotes l'occasion de montrer leurs sentiments. Le conseil du 29 septembre 1870 déclare vouloir se conformer aux exigences de la situation et faire ce qui serait en son pouvoir pour être utile à sa Patrie, et donner pour sa défense s'il le fallait la dernière goutte de son sang : "Pas un pouce de notre territoire ! Pas une pierre de nos forteresses ! "La séance est levée aux cris de "Vive la République! Vive la France ! Mort à la Prusse".

Dans les années 1880 - 1890, Jazeneuil se dote d'écoles publiques de garçons et de filles, et procède à nouveau à la restauration de son église, aidée en cela par une subvention de l'Etat. En 1893, un bureau télégraphique est ouvert, qui relie ainsi le village au monde entier, et symbolise son ouverture sur la vie moderne. Le chemin de fer à voie étroite, ou "tramway", qui relie Lencloître à Lusignan contribue à désenclaver le village : la gare de Jazeneuil était au Pinacle, et le tracé de la voie se voit encore en de nombreux endroits.

La guerre de 1914 frappe durement les familles de Jazeneuil. Le Conseil décide en 1919 l'érection, sur la place de l'église, d'un monument aux morts qui sera inauguré le 27 Mai 1923.

Jazeneuil se modernise, et peu à peu prend l'aspect que nous lui connaissons : on borde les rues de caniveaux en 1923, on les éclaire ainsi que les bâtiments communaux en 1926 ; mais c'est surtout après la guerre de 1939-1945 que l'électricité, le téléphone, l'eau courante vont

gagner toutes les maisons et changer la vie quotidienne.

Le travail des champs n'a plus rien à voir avec celui des siècles passés ; comme le cheval a été vaincu par le tracteur, le vieux pont de pierre a laissé la place à un nouveau pont plus large ; les foires d'Antarant ont elles aussi disparu, mais les fêtes et kermesses connaissent toujours le même succès, preuve de la vitalité de notre commune.

Malgré son grand âge, on peut être bien à cause de son grand âge, Jazeneuil continue à charmer ses habitants. Nous aimons ses vieilles pierres, son église témoin de la foi de nos ancêtres, la Vône ou la Vonne, qui à travers ses eaux profondes fait entrevoir, à qui sait regarder, l'ombre de Saint Macou, venu de sa lointaine Ecosse pour baptiser et guérir, et, un peu plus au fond encore, un peu plus fous, les deux visages brouillés de Raymondin et Mélusine qui pleurent toujours leur amour perdu...

Il y aurait encore beaucoup à raconter sur l'histoire de Jazeneuil; mais, de toute façon, elle n'est pas close... nous la continuons aujourd'hui, et notre vœux à tous n'est-il pas d'aider à l'embellir ?

Monique de CLERCQ



- GEOGRAPHIE -

D'une superficie totale de 3 200 hectares, la Commune de Jazeneuil, s'étire entre les Communes de LUSIGNAN, ROUILLE, CURZAY/VONNE, LAVAUSSEAU et LA CHAPELLE MONTREUIL.

Essentiellement rurale, elle offre tous les traits caractéristiques des pays de bocage.

Le relief est essentiellement marqué par la vallée de la Vonne, qui partage en deux, dans le sens de la largeur, le territoire communal.

Au Nord de la rivière, la zone de plateau se situe aux environs de 150 m alors qu'au Sud, les altitudes oscillent entre 130 et 145 m.

Notons que l'altitude minimum se trouve dans la vallée de la Vonne, à 109 m. La pente de la rivière est faible de l'ordre de 1 pour cent.

Les coteaux sur roches calcaires qui longent la Vonne rompent l'unité des surfaces planes. La forte pente y empêche le labour. Les bois qui les couvrent et les prairies occupant le fond de la vallée, apparaissent comme des îlots de verdure qui constituent l'atout touristique majeur de la Commune.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 2 500 ha. On rencontre trois types de sols qui conditionnent leur utilisation :

- Les terres rouges à châtaigniers, dominant largement au Sud de la vallée, et occupent au Nord une faible surface au niveau du Coudreau, des Rémondières et du Bois Métais. Ce sont de bonnes terres agricoles, aisées à travailler, et possédant un bon pouvoir de rétention en eau. Elles sont cependant de structures fragiles à cause de leur faible teneur en argile et sont réputées assez froides et battantes. Elles nécessitent des apports d'humus réguliers. Leur PH est proche de la neutralité ou légèrement acide.

- Les terres calcaires longent la Vonne. Ces terres ont une moindre capacité productrice que les terres rouges mais ont la particularité de se réchauffer beaucoup plus vite au printemps.

- Les limons et graviers des plateaux dominant au Nord de la commune. Ce sont des sols à forte teneur en argile. De plus l'argile est par place compactée en profondeur formant des couches imperméables où l'eau s'accumule pour former des mares. Ce caractère d'imperméabilité du sol, lié à un relief très peu accentué pose le problème difficile de l'écoulement des eaux. L'eau a tendance à stagner l'hiver, l'été le dessèchement rend le sol très dur.

Ce sont des terres froides ce qui entraîne un démarrage tardif des cultures au printemps. L'agriculteur trouve ici des sols qui, quoique riches, sont difficiles à travailler, et le choix des cultures se trouve restreint par les contraintes du milieu. C'est le type même de sol où le drainage est nécessaire pour qu'il puisse extérioriser toute sa potentialité.

Les prairies permanentes sont rares, contenues dans les fonds de vallée inondable.

Les bois couvrent environ 390 ha divisés en trois massifs principaux.

Les bois du Passe Brun et le Parc du Portail constituent le massif le plus important, orienté Nord-Sud, il protège la commune des vents d'Est. Les bois du Châtaignier au Sud et de la Vau de Breuil à l'Est s'étendent chacun sur une superficie d'une trentaine d'hectares.

Le reste des bois est constitué de taillis surtout localisés sur les coteaux de la Vonne. La rivière elle-même est bordée d'aulnes, vergnes et peupliers. L'aspect bénéfique de ces plantations contribue à conserver à la commune son aspect bocager, malgré la disparition de nombreuses haies et la taille presque systématique des éléments restants. Les haies formaient avant le remembrement, un bocage à mailles fermées, d'une densité variant de 120 à 250 mètres linéaires de "palisses" par hectare, soit sur l'ensemble de la commune une superficie correspondant à 60 hectares environ. Cette densité est aujourd'hui fortement réduite par l'arrachage de 70 kilomètres de haies, nécessité par les opérations de remembrement autoroutier, réalisé sur la moitié du territoire communal.

Nombreuses sont les haies taillées à 1,50 m, dont l'intérêt paysager et leur qualité de brise vent se trouvent bien diminués. Mais elles restent importantes pour la protection de la faune.

.../...

Quelques haies hautes subsistent aux abords des villages, elles arrêtent le regard et évitent ainsi une trop grande monotonie. Mais la plupart, composées d'ormes atteints par la graphiose, risquent de disparaître dans un très proche avenir.

La commune est quadrillée par un réseau assez dense de voies départementales, communales et rurales.

25 kilomètres de routes communales toutes goudronnées. Les voies rurales représentent 17 kilomètres de chemins goudronnés et 44 kilomètres de chemins empierrés dont certains sont en très mauvais état et même parfois bouchés et impropres à la circulation des véhicules. Le remembrement a fait disparaître 11 kilomètres de ces chemins ruraux devenus inutiles après le remodelage du parcellaire.

Rémy VIERFOND



— POPULATION —

DEMOGRAPHIE DU 1er JANVIER 1983 AU 31 DECEMBRE 1983

NAISSANCES

| | |
|--------------------------|---------------|
| <i>GARREAU Laetitia</i> | le 13 JANVIER |
| <i>SIRE Florian</i> | " 24 JANVIER |
| <i>DESVIGNES Claire</i> | " 2 MARS |
| <i>POINT Sébastien</i> | " 7 JUILLET |
| <i>POTHET David</i> | " 17 JUILLET |
| <i>FELIX Angélique</i> | " 10 AOUT |
| <i>VEZIEN Antoine</i> | " 1er OCTOBRE |
| <i>DUGLEUX Stéphanie</i> | " 23 DECEMBRE |
| <i>DAVID Alexandre</i> | " 30 DECEMBRE |

- soit 9 naissances -

MARIAGES

| | | |
|-----------------------|----|--------------------------------|
| <i>DEGEN Thierry</i> | et | <i>MARECHAL Florence</i> |
| <i>BONNARDEL Yves</i> | " | <i>GARNIER Marie-Catherine</i> |
| <i>DEJOUX Gérard</i> | " | <i>CHARRON Catherine</i> |

- soit 3 mariages -

